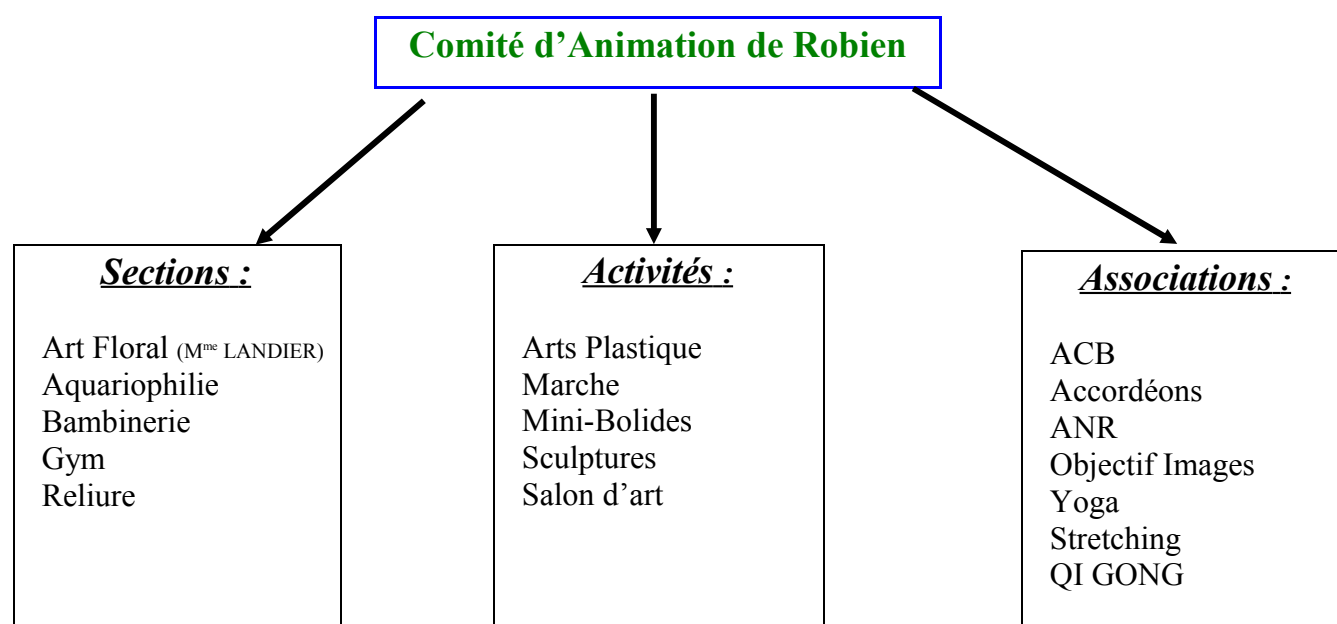


Conditions d'occupations de la Grande salle (9 juin 2010)

<i>Désignations</i>	<i>Définitions</i>
Sections :	Sont appelées <i>Sections</i> : Les activités liées au CAR par leur Compte chèque au Crédit Agricole.
Activités :	Sont appelées <i>Activités</i> : Les activités sans liaison bancaire avec le CAR donc indépendantes
Associations :	Sont appelées <i>Associations</i> : Les Activités déclarées en préfecture loi 1901 ou Fédérées.



L'occupation de la salle est à demander à l'avance à l'Intendant par la fourniture d'un planning avant fin JUIN et pour toutes demandes de modification par téléphone au 06-13-75-34-03 le plus tôt possible.

<u>Les Sections</u>	peuvent occuper la salle gratuitement sauf le week-end.
<u>Les activités</u>	peuvent occuper la salle en cotisant 100% des adhérents.
<u>Les associations</u>	peuvent occuper la salle en cotisant 100% des adhérents plafonné à 30

Prix de la location : 1 Carte d'adhérent pour l'année par famille + selon la période

<i>Période</i>		<i>Caution</i>	<i>Prix</i>
<i>Du</i>	<i>Au</i>		
Le midi		200 € 00	50 € 00
Samedi 13 h 00	Dimanche 13 h 00	200 € 00	90 € 00
Samedi 13 h 00	Lundi 08 h 00	200 € 00	120 € 00

L'accordéon Club d'Armor et Objectif Image pourront occuper la salle gratuitement pour une Assemblée Générale par An, suite à prêt de matériel et participation aux manifestations du CAR.